

Etat-Civil :

Né le 26 juillet 1872 à Vicq sur Gartempe au bourg.

Parents : **Pierre RENONCET**, charpentier et **Radegonde Gabrielle AUZANET**.

Marié avec **Marie Léonie Augustine AUZANNÉ** le 10 septembre 1900 à Dissais.

N'habite pas à Vicq en 1911.

Fratricie :

Joseph RENONCET (1875-1915) Marié avec **Désiré Anna Adèle VERITÉ** le 25 juillet 1914 à Paris 11^{ème}

Louis RENONCET (1874-1953)

Registre Matricule :

Jérémie Henri RENONCET est de la classe 1892 et porte le numéro matricule 131 au bureau de recrutement de Châtellerault.

Profession de cultivateur et résidant à Vicq sur Gartempe.

Détail des services et mutations diverses :

Mis à la disposition de Mr le Gouverneur de Paris à la mobilisation comme résidant dans la Seine.

Affecté comme tel au 22^{ème} Régiment d'Artillerie

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1er Août 1914.

Dirigé sur le 22^{ème} Régiment d'artillerie. Arrivé au corps le 27 décembre 1914.

Passé au 1^{er} Groupe d'Aérostation le 25 mars 1915.

Passé au 26^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie le 13 février 1916 par décision

du Général commandant la 6^{ème} Armée

Passé au 138^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie le 25 septembre 1916

Passé au 101^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie le 21 janvier 1917

Classé service auxiliaire par décision de la commission spéciale de réforme de la Seine du 11 septembre 1917 pour « Malade. Emphysème pulmonaire. Catarrhe bronchique léger. A l'examen radioscopique, sommets gris surtout le gauche. Laryngite »

Renvoyé dans ses foyers le 17 septembre 1917.

Maintenu service auxiliaire par décision de la 3^{ème} commission de réforme de la Seine du 29 décembre 1917

Proposé pour une pension temporaire de 25%

Libéré du service militaire le 10 décembre 1918

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne

Du 28 décembre 1914 au 17 septembre 1917 Historique du 26^{ème} Régiment d'Infanterie Territorial.

Extrait de l'historique du 26^{ème} RIT.

À l'origine, le recrutement du 26^{ème} comprend, par moitié, des Parisiens et des Mayennais ; aussi voit-on le 3 août 1914 des trains complets, arrivant de Paris, déverser dans la gare de Mayenne nombre de gaillards solides et délurés. La caserne Mayran étant remplie de son régiment actif, le 130^{ème}, et de son régiment de réserve, le 330^{ème}, le carnet de mobilisation avait prévu le cantonnement du régiment territorial dans un quartier de la ville.

En quelques jours, les hommes sont habillés, équipés, armés ; les chevaux et voitures rassemblés et prêts au départ.

De janvier à mars 1916, le régiment se trouve dans la Somme et d'avril à juin dans le secteur de Verdun pour des constructions d'abris, de l'entretien de pistes, du déchargement de munitions, réparer les casemates, renforcer les défenses accessoires évacuer les blessés, inhumer les tués.

